

Catégorie d'actions

[1 USD Portfolio Hedged] Investisseurs institutionnels

Objectif du fonds

L'objectif du Fonds consiste à répliquer la performance du marché mondial des obligations de sociétés à haut rendement et à taux fixe.

Stratégie d'investissement

Le Compartiment State Street Global High Yield Bond Screened Index Fund (le « Compartiment ») est un fonds indiciel qui réplique la performance de l'indice ICE BofA Global High Yield Constrained Index (l'« Indice ») tout en excluant des titres sur la base d'une évaluation de leur adhésion aux critères ESG définis par le Gestionnaire financier.

La politique d'investissement du Compartiment consiste à fournir aux investisseurs un rendement correspondant à la performance de l'Indice tout en excluant certains titres sur la base d'une évaluation de leur adhésion à certains critères ESG définis par le Gestionnaire financier. Plus précisément, un filtre négatif et basé sur des normes est appliqué au portefeuille du Compartiment selon les critères d'exclusion suivants :

- armes controversées ;
- violations du Pacte mondial des Nations Unies (le « PMNU ») ;
- charbon thermique ;
- forage en Arctique ;
- pétrole et sables bitumineux ;
- graves controverses ESG ;
- armes à feu civiles ; et
- tabac.

Indice

ICE BOFA Global High Yield Constrained Index

Structure

Investment Company

Conforme à UCITS

Domicile

Luxembourg

Fiche technique

ISIN	LU2287755255
Valeur liquidative	11,13 USD au 31 janvier 2025
Devise	USD
Actif net(en millions)	911,88 USD au 31 janvier 2025
Date de lancement	29 avril 2021
Classification SFDR des fonds	SFDR – Article 8
Style de gestion	Indiciel
Zone	Monde
Règlement/livraison	Cycle de règlement des rachats, DD+2 ; Cycle de règlement des souscriptions, DD+2
Délai de notification	14 h 00 (heure d'Europe centrale) à JN-1
Valorisation	Clôture journalière du marché
Swing Factor ¹	
Souscription	0.40%
Rachat	0.00%
Souscription initiale	USD 3 000 000,00
Souscriptions ultérieures	USD 1 000,00
Frais de Gestion	0,18%
Actuel TER	0,29%
Commission	Souscription Rachat
Acquise au fonds	N/A Maximum 2%

Performance

Annualisé	Indice	Fonds Brut	Ecart	Fonds Net	Ecart
1 An (%)	10,08	10,22	0,14	10,36	0,28
3 Ans (%)	4,29	4,53	0,24	4,38	0,10
5 Ans (%)	-	-	-	-	-
Depuis début (%)	3,09	3,16	0,07	2,88	-0,21
Cumulé					
1 Mois (%)	1,21	1,26	0,05	1,64	0,43
3 Mois (%)	1,99	2,11	0,12	2,45	0,46
1 An (%)	10,08	10,22	0,14	10,36	0,28
3 Ans (%)	13,42	14,21	0,79	13,73	0,31
5 Ans (%)	-	-	-	-	-
Depuis début (%)	12,11	12,41	0,30	11,26	-0,85
Calendrier					
2025 (year to date)	1,21	1,26	0,05	1,64	0,43
2024	9,24	9,37	0,13	9,07	-0,17
2023	12,97	13,35	0,38	13,02	0,05
2022	-11,38	-11,37	0,00	-11,60	-0,22
2021	1,28	1,03	-0,25	0,45	-0,84

Les performances passées constituent une information et ne préjugent pas de l'évolution future. Investir implique des risques, dont le risque de perte de capital.

Les chiffres de performance contenus dans ce document sont fournis sur une base brute et nette des frais de base. Les chiffres bruts de frais ne reflètent pas la déduction des frais de conseil ou autres susceptibles de réduire le rendement. Les rendements des indices reflètent les gains et pertes en capital, le revenu et le réinvestissement des dividendes. La performance comprend le réinvestissement des dividendes et les autres bénéfices des entreprises, et est calculée dans la devise indiquée dans la fiche détaillée du fond. Les rendements de performance enregistrés depuis le lancement seront partiels pour l'année civile, si la date de lancement du Fonds en question, ou la date de lancement du Fonds auquel est liée la performance historique (la date retenue étant la plus proche) est incluse dans cette période.

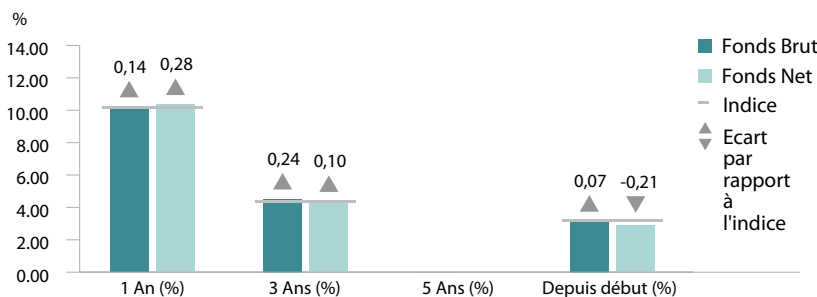
La méthode de calcul des rendements en valeur ajoutée peut faire apparaître des écarts d'arrondis. Lorsque le Fonds est fermé conformément à son calendrier officiel concernant la Valeur liquidative (VL), mais avec une partie significative des prix des titres sous-jacents pouvant néanmoins être déterminée, une VL technique est calculée. La performance passée indiquée ici a donc été calculée à l'aide d'une VL technique lorsque cela s'est avéré nécessaire, ainsi que la VL officielle du Fonds pour chaque autre jour ouvrable sur la période concernée.

Avant le 1 janvier 2023, le Fonds s'appelait State Street Global High Yield Bond ESG Screened Index Fund.

Source: SSGA.

Toutes les données sont au 31/01/2025

Performance annualisée



Caractéristiques du fonds

	Fonds	Indice
Nombre de Lignes*	2 870	3 212
Average Yield To Worst (%)	7,00	6,92
Taux de Rendement (%)	7,26	7,20
Rendement Actuel (%)	6,39	6,41
Coupon moyen (%)	6,25	6,23
Option Adjusted Spread (Bps)	287,56	279,34
Duration effective (Ans)	3,00	3,08
Maturité moyenne (Ans)	4,65	4,79
Convexité Effective	-0,11	-0,12
Qualité de crédit moyenne	B1	B1

Ratios

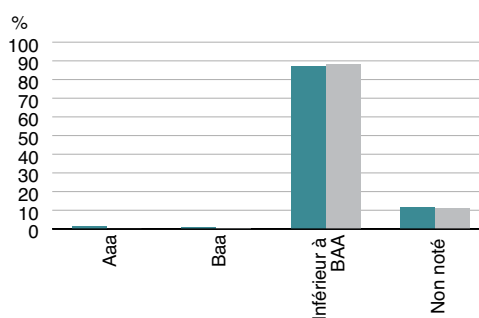
	3 Ans
Ecart type (%)	7,69
Erreur de suivi (%)	0,36
Bêta	0,99

* Le nombre d'émetteurs peut aussi inclure les positions de cash.

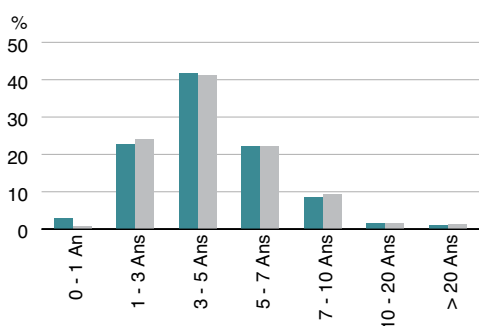
Répartition par pays	Fonds (%)	Indice (%)
Etats-Unis	57,73	56,63
Royaume-Uni	4,54	4,31
France	4,02	3,93
Canada	3,34	3,25
Italie	3,29	3,19
Brésil	2,93	2,99
Allemagne	2,29	2,39
Luxembourg	1,39	1,39
Espagne	1,37	1,34
Turquie	1,36	1,44
Autres	17,74	19,13
Total	100,00	100,00

Répartition qualité crédit	Fonds (%)	Indice (%)
Aaa	1,08	-
Baa	0,65	0,53
Inférieur à BAA	87,00	88,35
Non noté	11,27	11,12
Total	100,00	100,00

Répartition sectorielle	Fonds (%)	Indice (%)
CORPORATE - INDUSTRIAL	77,25	75,75
CORPORATE - FINANCE	13,43	13,19
NON CORPORATES	3,99	6,59
CORPORATE - UTILITY	3,62	3,86
Monétaire	1,08	-
Agence	0,59	0,53
Autres	0,04	0,04
Titre adossé à des actifs	0,02	0,03
Total	100,00	100,00



Répartition maturité	Fonds (%)	Indice (%)
0 - 1 An	2,74	0,79
1 - 3 Ans	22,67	24,08
3 - 5 Ans	41,67	41,05
5 - 7 Ans	22,02	22,08
7 - 10 Ans	8,42	9,23
10 - 20 Ans	1,53	1,47
> 20 Ans	0,95	1,31



Source : SSGA.

Les caractéristiques, Répartition qualité crédit, allocations par pays et secteurs représentés le sont à la date indiquée en haut de la fiche produit et sont susceptibles de changer.

Dans l'allocation par pays, le terme « Autre » désigne la consolidation de tous les pays qui ne sont pas déjà inclus dans le top 10 du Compartiment. La qualité du crédit est basée sur une moyenne de Moody's, S&P et Fitch.

VEUILLEZ NOTER QUE LE DÉTAIL COMPLET DES PARTICIPATIONS SOUS-JACENTES DU FONDS SE TROUVE SUR WWW.SSGA.COM

Communiqué commercial – Accès général. À l'usage exclusif des clients professionnels.

Ce document sert à des fins d'informations privées. Les informations fournies ne constituent pas des conseils d'investissement tel que ce terme est défini dans la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (2014/65/UE) ou dans la réglementation suisse applicable et elles ne doivent pas être invoquées en tant que telles. Il n'y a aucune représentation ou garantie quant à l'exactitude de ces informations et State Street décline toute responsabilité vis-à-vis des décisions fondées sur celles-ci.

Veillez consulter la dernière mise à jour du Document d'information clé (DIC)/Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et du Prospectus du Fonds avant toute décision d'investissement. Les versions anglaises les plus récentes du Prospectus et du DIC/DICI sont consultables à l'adresse www.ssga.com. Une synthèse des droits des investisseurs est disponible ici : <https://www.ssga.com/library-content/products/fund-docs/summary-of-investor-rights/ssga-investors-rights-summary-template-non-etf-Lux.pdf> Veuillez noter que la Société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions relatives à la commercialisation et procéder à la dénotification conformément à l'art. 93a de la directive 2009/65/CE.

Cette communication est destinée aux clients professionnels (ce qui inclut les Contreparties éligibles) qui sont considérés comme à la fois compétents et expérimentés en matière d'investissements.

Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas une recommandation basée sur des travaux de recherche ou un « produit de recherche d'investissement » et sont considérées comme une « communication marketing » en vertu de la réglementation régionale applicable. Cette communication marketing (a) n'a donc pas été préparée conformément aux dispositions légales visant à promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement et (b) n'est de ce fait soumise à aucune disposition interdisant la négociation préalable à la diffusion de recherche en investissement.

Les marques de commerce mentionnées dans les présentes appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les fournisseurs de données tiers ne donnent aucune garantie ni ne formulent aucune déclaration de quelque sorte que ce soit quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité des données et ne sauraient être tenus responsables d'aucun préjudice de quelque nature qu'il soit relatif à l'utilisation desdites données.

Ce travail ne saurait être reproduit, copié ou transmis en tout ou partie, ni son contenu communiqué à des tiers sans l'autorisation écrite de SSGA.

Pour plus d'informations

Visitez notre site web www.ssga.com ou contactez un bureau SSGA.

SSGA Belgium

+32 (0) 2 663 2016

SSGA France

+33 (0) 1 44 45 40 48

SSGA Germany

+49 (0) 89 55878 999

SSGA Ireland

+353 1 776 3000

SSGA Italy

+39 02 3206 6121

SSGA Middle East & Africa

+971 2 245 9000

SSGA Netherlands

+31 (0) 20 718 1701

SSGA Switzerland

+41 (0) 44 245 7099

SSGA United Kingdom

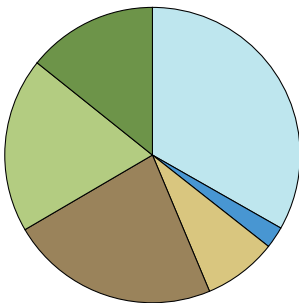
+44 (0) 20 3395 2333

Résumé du R-Factor

R-Factor est une note de durabilité développée par State Street Global Advisors qui exploite plusieurs sources de données et les traite par rapport au Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Une note est ainsi attribuée à plus de 12 000 entreprises cotées en bourse. SSGA utilise le R-Factor pour diverses solutions d'investissement et comme indicateur dans des rapports et fiches d'information.

Profil du Fonds Facteur-R

Non disponible	33,23%
Retardataire	2,38%
Titres sous-performants	8,07%
Titres à rendements moyens	22,89%
Titres sur-performants	19,17%
Chef de file	14,26%



Source : SSGA. Positions au 31 jan 2025, données R-Factor à 31 déc 2024.

Facteur R

Résumé du facteur R (R-Factor)

Facteur R	Fonds
Facteur R	57

Source : SSGA. Positions au 31 jan 2025, données R-Factor à 31 déc 2024.

Couverture du Fonds	Compte	Pourcentage du total de titres	Pourcentage de la valeur de marché totale
Couverture des titres du R-Factor	1 899	66,80%	66,77%
Nombre total de titres du Fonds	2 843		

Source : SSGA. Positions au 31 jan 2025, données R-Factor à 31 déc 2024.

Les 10 principales positions

Les 10 principales positions	Pondération du Fonds	Cote du facteur R
CCO Holdings LLC / CCO Holdings Capital Corp	1,20%	55
TransDigm Inc	0,73%	41
Petrobras Global Finance BV	0,69%	70
Ecopetrol SA	0,68%	68
CSC Holdings LLC	0,64%	32
Venture Global LNG Inc	0,63%	
SoftBank Group Corp	0,56%	58
Tenet Healthcare Corp	0,54%	40
Altice France SA	0,52%	
Cloud Software Group Inc	0,51%	

Source : SSGA. Positions au 31 jan 2025, données R-Factor à 31 déc 2024.

Les 5 principaux cotes du facteur R

Arcelik AS	0,06%	94
Colombia Telecomunicaciones SA ESP	0,02%	91
Telefonica Europe BV	0,39%	91
Alstom SA	0,05%	89
Naturgy Finance Iberia SA	0,03%	86

Source : SSGA. Positions au 31 jan 2025, données R-Factor à 31 déc 2024.

Les 5 cotes du facteur R les plus bas

Lindblad Expeditions LLC	0,04%	9
Viper Energy Inc	0,01%	11
AMC Entertainment Holdings Inc	0,08%	17
Odeon Finco PLC	0,04%	17
TMS International Corp/DE	0,02%	18

Source : SSGA. Positions au 31 jan 2025, données R-Factor à 31 déc 2024.

Le Résumé du facteur R (R-Factor) reflète seulement certaines caractéristiques durabilité et ne reflète pas le rendement du fonds. Certains instruments tels que les liquidités et les produits dérivés sont exclus. Les données d'analyse de durabilité font l'objet d'un rapport décalé d'un mois par rapport à la période de performance mensuelle considérée. Veuillez consulter la section Renseignements importants pour obtenir plus d'informations et de définitions des mesures durabilité présentées. Les actions mentionnées ne sont pas nécessairement des titres dans lesquels SSGA investit. Les références à des actions spécifiques d'une société ne doivent pas être interprétées comme des recommandations ou des conseils d'investissement. Les déclarations et opinions sont susceptibles de changer à tout moment, en fonction du marché et d'autres conditions.

Mesures climatiques

Mesures climatiques		Fonds
Intensité carbone moyenne pondérée (WACI)	Moyenne pondérée d'émissions de CO2 par tranche de revenu de 1 million USD	171,77
Couverture WACI	Valeur de marché pondérée (%)	67,85%
	Nombre de valeurs mobilières (%)	68,38%
Réserves de combustibles fossiles	Moyenne pondérée intégrée de CO2 (millions de tonnes)	46,11
Revenus bruns	% de revenu	4,75%
Score d'adaptation (0-1)	Score moyen pondéré de 0 (faible) à 1 (élevé)	0,48
Obligations vertes et climatiques	Valeur de marché pondérée (%)	4,03%
Obligations vertes	Valeur de marché pondérée (%)	4,03%
Obligations climatiques	Valeur de marché pondérée (%)	0,00%

Mesure carbone (TCFD)		Fonds
Intensité carbone moyenne pondérée selon la TCFD (WACI)		147,56
Total des émissions carbonées (TCFD)**		108 082,63*
Empreinte carbone (TCFD)		119,66
Intensité carbone (TCFD)		251,88

Source : State Street Global Advisors, S&P Trucost, FactSet, Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD). Les résultats sont des estimations fondées sur des hypothèses et des analyses faites par State Street Global Advisors. Ils ne sont pas destinés à représenter les résultats réels d'une offre quelle qu'elle soit. Les résultats réels peuvent différer. * La mesure du TCFD en ce qui concerne les émissions totales de CO2 affecte les émissions aux investisseurs selon une approche basée sur les parts détenues. Dans le cas de fonds amalgamés, les résultats représentent la responsabilité environnementale de la totalité des actifs sous gestion du fonds. Concernant la responsabilité des détenteurs individuels d'unités, il est possible de calculer leur proportion de responsabilité en se basant sur le pourcentage de leurs avoirs. ** La mesure n'est pas utilisée pour comparer les portefeuilles ou les indices de référence car les données ne sont pas normalisées.

Notation des risques ESG

	Fonds
Notation des risques ESG	22,38
Couverture (pourcentage de la valeur de marché)	43,13
Couverture (pourcentage du nombre de valeurs mobilières)	42,21

Source : Sustainalytics/SSgA depuis 31 déc 2024

Les informations sur la durabilité présentées ci-dessus visent à assurer la transparence aux investisseurs sur les caractéristiques de durabilité du fonds. La présentation de ces informations ne doit pas être interprétée comme une représentation de l'objectif d'investissement actuel ou futur du fonds, ni comme un indicateur de la prise de décision d'investissement actuelle ou future du gestionnaire du fonds.

Pour plus d'informations sur la catégorie SFDR du fonds, les investisseurs sont encouragés à consulter le [prospectus/IIID] du fonds.

Les investisseurs ne doivent pas évaluer un investissement dans le fonds sur la seule base des informations ci-dessus, mais doivent plutôt prendre en compte d'autres facteurs, notamment l'objectif d'investissement global et le profil de risque du fonds. Les investisseurs sont encouragés à consulter le [https://www.ssga.com/fund-finder?tab=documents] du fonds pour plus d'informations sur le fonds.

Les informations tierces ci-dessus ont été obtenues auprès de sources considérées comme fiables à la date indiquée, mais leur exactitude n'est pas garantie. SSGA n'est pas responsable des décisions d'investissement basées sur ces informations et ne doit pas être invoquée en tant que telle. Il n'y a aucune représentation ou garantie quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité actuelle de ces informations.

R-Factor R-Factor est une note de durabilité développée par State Street Global Advisors qui exploite plusieurs sources de données et les traite par rapport au Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Une note est ainsi attribuée à plus de 12 000 entreprises cotées en bourse. SSGA utilise le R-Factor pour diverses solutions d'investissement et comme indicateur dans des rapports et fiches d'information.

Les scores de R-Factor sont comparables dans tous les secteurs. Les scores de R-Factor sont conçus pour s'appuyer sur des questions qui sont importantes pour le secteur d'une société et une région réglementaire. Une échelle de classement uniforme permet l'interprétation du score final du niveau de la société à des fins de comparaison avec d'autres sociétés.

R-Factor Le processus de notation de R-Factor est basée sur la structure publiée par le Sustainability Accounting Standards Board (« SASB »). Le cadre de référence SASB essaie d'identifier les risques durabilité qui revêtent une importance financière pour l'émetteur en fonction de sa classification industrielle. Le score du R-Factor est déterminée en n'utilisant que les indicateurs provenant des fournisseurs de données de durabilité qui traitent spécifiquement des risques de durabilité identifiés par le cadre du SASB comme étant financièrement importants pour l'émetteur, en fonction de sa classification sectorielle.

La performance d'un portefeuille de titres excluant les entreprises ne répondant pas aux critères de la stratégie durable du portefeuille peut être inférieure à celle d'un portefeuille comprenant ces entreprises. En raison de ses critères de stratégie durable, un portefeuille peut être amené à investir dans des secteurs ou des titres dont les performances sont inférieures à celle du marché.

Profil R-Factor Dans chaque groupe d'industrie, les émetteurs sont classés selon cinq groupes de performance durabilité distincts, en fonction du classement par centile dans lequel se range leur score R-Factor. Une société est classée dans l'une des cinq catégories de performance durabilité (En bas du classement - 10 % de l'univers d'investissement, Sous-performante - 20 %, Moyennement performante - 40 %, Surperformante - 20 % ou Chef de file - 10 %) en comparant le score R-Factor de la société par rapport à une tranche de scores. Les scores R-Factor sont normalement attribués selon des processus de notation normalisés sur une échelle de notation de 0 à 100. Un écart entre le nombre de titres dans le récapitulatif R-Factor et le nombre de titres dans les rapports réguliers peut survenir dans la mesure où le récapitulatif R-Factor repose sur le nombre d'émetteurs plutôt que sur le nombre de titres dans le portefeuille.

Intensité carbone moyenne pondérée - mesurée en tonnes de CO₂e/millions de dollars US de chiffre d'affaires. Moyenne pondérée des intensités individuelles des entreprises (émissions opérationnelles et de la chaîne d'approvisionnement de premier niveau par rapport au chiffre d'affaires), pondérée par la proportion de chaque élément constitutif de l'indice.

Réserves de combustibles fossiles (également appelées réserves totales d'émissions de CO₂) : Mesurées en tonnes de CO₂. L'empreinte carbone qui pourrait être générée si les réserves prouvées et probables de combustibles fossiles détenues par les éléments constitutifs de l'indice étaient brûlées par million d'USD investi. Contrairement à l'intensité carbone et aux émissions de carbone, l'indicateur S&P Trucost Total Reserves Emissions est un indicateur très spécifique qui ne s'applique qu'à un nombre très restreint d'entreprises des industries extractives et à forte intensité de carbone. Ces entreprises se voient attribuer des résultats numériques Total Reserves Emissions par Trucost, tandis que les autres positions prises dans d'autres secteurs n'ont pas de scores numériques et affichent à la place des valeurs vierges « MARKET ». Afin de présenter une vue d'ensemble plus complète des réserves moyennes pondérées de combustibles fossiles d'un portefeuille, State Street Global Advisors remplace les résultats vides par des « zéros ». Bien que cela puisse légèrement sous-estimer le volume moyen pondéré final, cela donne un résultat plus réaliste, étant donné que la plupart des entreprises des grands indices de marché ne possèdent pas de réserves de combustibles fossiles.

Revenus bruns (en %) : Pourcentage des revenus provenant des secteurs « bruns », les secteurs extractifs tels que classés par S&P Trucost

Score d'adaptation ESG d'ISS : Le score utilise les indicateurs Position on Climate Change (position sur le changement climatique) et Disclosure of Climate Change Risks and Mitigation Strategy (divulguation des risques liés au changement climatique et de la stratégie d'atténuation). L'indicateur Position on Climate Change évalue la position de l'entreprise sur le changement climatique. L'entreprise adopte une position claire, qui s'appuie sur les preuves scientifiques du changement climatique, et évoque la responsabilité de l'entreprise dans ce contexte et son engagement à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'indicateur Disclosure of Climate Change Risks and Mitigation Strategy examine le fait de savoir si l'entreprise évalue les risques industriels les plus importants liés au changement climatique et si elle a mis en place des stratégies d'adaptation et d'atténuation. L'entreprise publie et quantifie tous les risques sectoriels pertinents (tels que définis par l'analyse en charge du secteur) liés au changement climatique (par exemple les risques physiques, réglementaires, commerciaux, financiers ou juridiques) et fournit des informations complètes sur ses stratégies d'adaptation et d'atténuation en la matière. Chaque entreprise reçoit une notation entre 1 et 4 pour chacun des indicateurs. S'il manquait une des notations Position on Climate Change ou Objectif ou plan d'action de réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'entreprise ne serait pas notée pour le score d'adaptation.

Émetteurs d'obligations vertes et alignés sur le climat : State Street Global Advisors (SSGA) cherche à identifier les valeurs mobilières qualifiantes conformément à la Taxonomie de la Climate Bonds Initiative (CBI). Pour les tests rétrospectifs historiques, les obligations vertes sont identifiées à l'aide des données Thomson Reuters et remplacées par les données CBI lorsqu'elles sont disponibles. Le marché des obligations vertes vise à permettre et à développer le rôle clé que le marché de la dette peut jouer dans le financement de projets qui contribuent à la durabilité environnementale. Même si certains fournisseurs de données proposent un label « obligation verte », il n'y a pas de consensus sur le marché concernant la définition de l'obligation verte. L'International Capital Market Association a proposé un ensemble de lignes directrices comportant quatre éléments : 1. utilisation des fonds, 2. processus d'évaluation et de sélection des projets, 3. gestion des fonds, 4. reporting. Le 17 juin 2020, SSGA a établi un partenariat avec CBI et a rejoint le réseau de partenaires de CBI. Le recours à un tiers pour évaluer la pertinence du label d'obligation portant le label vert nous donne davantage de confiance dans l'utilisation des fonds. En raison de la nature relativement concentrée du marché des obligations vertes, la stratégie climatique comprend également des obligations « Climate-Aligned » (alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris et les engagements visant à limiter le réchauffement climatique). Les obligations alignées sur le climat sont des obligations dont CBI estime qu'elles financent des actifs et des activités orientés vers des solutions au changement climatique. L'univers des obligations sensibles à la question climatique est composé de : a) d'obligations sans label provenant d'émetteurs qui obtiennent plus de 95 % de leur chiffre d'affaires à partir de métiers « verts ». Ces émetteurs sont définis comme étant « entièrement alignés », b) d'obligations sans label provenant d'émetteurs qui obtiennent entre 75 % et 95 % de leur chiffre d'affaires à partir de métiers « verts ». Ces émetteurs sont définis comme étant « fortement alignés », et c) d'obligations portant le label vert émises par des émetteurs d'obligations vertes. Pour en savoir plus sur la Taxonomie CBI, veuillez vous rendre à l'adresse : <https://www.climatebonds.net/standard/taxonomy>.

Intensité carbone moyenne pondérée (TCFD) - Exposition du portefeuille aux entreprises à forte intensité carbone, exprimée en tonnes CO₂/million d'USD de chiffre d'affaires. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont réparties en fonction des pondérations du portefeuille (la valeur actuelle de l'investissement par rapport à la valeur actuelle du portefeuille).

Total des émissions carbone (TCFD) - Les émissions absolues de gaz à effet de serre associées à un portefeuille, exprimées en tonnes CO₂. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

Empreinte carbone (TCFD) - Total des émissions carbone d'un portefeuille normalisé par la valeur de marché du portefeuille, exprimé en tonnes CO₂/million d'USD investi. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

Intensité carbone (TCFD) - Volume des émissions de carbone par million de dollars de chiffre d'affaires (efficacité carbone d'un portefeuille), exprimé en tonnes CO₂/million d'USD de chiffre d'affaires. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

Les données et mesures proviennent des contributeurs énumérés ci-dessous à la date de ce rapport et font l'objet de leurs divulgations ci-après. Toutes les autres données proviennent de SSGA.

Rubriques Sustainabilitytics : Profil de controverses du portefeuille et Score de notation du risque ESG. Une partie de cette publication peut contenir des informations exclusives de Sustainabilitytics qui ne peuvent être reproduites, utilisées, diffusées, modifiées ou publiées de quelque manière que ce soit sans l'accord écrit exprès de Sustainabilitytics.

Aucune information contenue dans cette publication ne doit être interprétée comme une déclaration ou une garantie, expresse ou implicite, concernant l'opportunité d'investir dans des entreprises ou de les inclure dans des univers et/ou des portefeuilles propices aux investissements. Ces informations sont fournies « telles quelles ». Par conséquent, Sustainabilitytics décline toute responsabilité quant aux erreurs ou aux omissions. Sustainabilitytics décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation de cette publication ou des informations qu'elle contient, de quelque manière que ce soit.

Sections de Trucost Intensité carbone (Directe+Indirecte), Intensité carbone moyenne pondérée (Directe+Indirecte), Total des émissions carbonées, Empreinte carbone.

Trucost® est une marque déposée de S&P Trucost Limited (« Trucost ») et est exploitée sous licence. Le ou les Rapports ESG ne sont en aucun cas sponsorisés, approuvés, vendus ou promus par Trucost ou ses filiales (ensemble, les « Parties concédantes ») et aucune des Parties concédantes ne fait de réclamation, de prévision, de garantie ou de déclaration quelle qu'elle soit, de manière expresse ou implicite, concernant (i) les résultats à obtenir de l'utilisation des données Trucost avec le rapport, ou (ii) l'adéquation des données Trucost à l'objectif auquel elles sont destinées dans le cadre du rapport. Aucune des Parties concédantes ne fournit de conseil ou de recommandation financière ou d'investissement en relation avec le rapport. Aucune des Parties concédantes ne sera tenue pour responsable (que ce soit par négligence ou pour toute autre raison) à l'égard de quiconque pour toute erreur dans les données de Trucost ou soumise à l'obligation d'informer quiconque de toute erreur dans ces données.